PROCES VERBAL DE L’ASSOCIATION IVOIRIENNE DES MASSEURS KINESITHERAPEUTE DU 18 MARS 2017

Le samedi **18 mars 2017 à 14 h 30** les membres de l’AIMK se sont réunis à la salle de conférence du chu de Treichville sur convocation faite par le président en du 27/02/2017.

Etaient présents :

Voir la liste de présence en annexe

Etaient invités :

* Le laboratoire Troïka
* Pierre Fabre
* UNJCI

Le quorum étant atteint les décisions prises sont validés conformément aux statuts.

Monsieur KROU Ahissan préside l’assemblée et M. DIABAGATE Soualio en est le secrétaire.

Ordre du jour :

**I. Bilan moral et financier**

**II. Présentation du nouveau bureau et des programmes d’activités 2017**

**III. Divers**

Allocution de bienvenue.

M. KROU Ahissan ouvre la séance et remercie les membres et les partenaires présents d’avoir bien voulu assister à cette assemblée.

1. **Bilan moral et Financier**

**I.1. Bilan moral**

Le président expose les raisons de la convocation. Il présente dans les détails le bilan moral de l’exercice 2016 – 2017.

Après l’assemblée générale élective le samedi 19 mars 2016 qui été sanctionné par l’élection de M. KROU Ahissan à la présidence de l’association et de M. DIOMANDE Amadou le trésorier.

Après la passation de charge en avril 2016, le président ayant pris officiellement les rênes de l’association a tenu à vulgariser et promouvoir d’avantage la kinésithérapie qui reste encore une science méconnue malgré l’existence de cette branche médicale si importante depuis les décennies. Cette vulgarisation doit passer par des stratégies avec la mise en des :

* Stratégies de relance

Le président a engagé un professionnel des Technologie de l’Information et de la Communication (TIC) qui a mené des actions qui ont été pontuées par :

* Une révision du logo de l’association
* La confection des cartes de membre en PVC avec des indications précises et des numéros identifiants.
* Une nouvelle page de couverture des statuts et règlements
* Confection des cartes de visites.
* Creation d’un site internet [www.aimk-ci.com](http://www.aimk-ci.com) pour bonne couverture madiatique.
* Stratégies – Médias – Reportages

Le président mène une campagne de proximité sur les réseaux sociaux et une campagne accrue au niveau des medias audio visuels et la presse écrite avec en prime :

* Interview à Nord Sud quotidien
* Emission Audio (interview radio CI Zenith FR).
* Emission audio visuel (avec une participation remarquable à l’émission C’MIDI de la RTI en 2016).
* Reportage RTI le 10/07/16
* L’Invité du magazine du dimanche sur RTI 1le 11/09/2016

Le président affirme que toutes ses stratégies communicationnelles ont permis non seulement de vulgariser le métier, aussi de rapprocher d’avantage l’association des kinésithérapeutes et mieux de les valorisés.

Le président présent d’autres actions menées entre autre :

* La journée du kinésithérapeute le 25 juin 2016 avec pour thème « la valorisation du métier de masseur – kinésithérapeute le rôle du kinésithérapeute » animée par le kiné cadre M. N’DRIN Evariste, formateur à l’INFAS.
* La signature d’une convention avec le fond de prévoyance de la police
* L’organisation des journées nationales de la kinésithérapie du 06 au 08 septembre 2016 avec pour thème  ***kinésithérapie et rééducation fonctionnelle : quels perspectives et intérêt pour la population ivoirienne ?*** qui fut un grand succès.
* L’organisation des ateliers de formations et un symposium sur désencombrement bronchique chez les enfants de 0 à 5 ans le 17/12/2016 pour le renforcement des capacités.
* Une participation remarquée du président au projet SUDA organisé par Handicap international (HI) à Bamako du 17 au 21 octobre 2016

Par ailleurs le président présente les partenaires qui ont soutenu l’AIMK pour réaliser toutes ses actions à savoir :

* Le laboratoire Troïka, Thuasme, Pierre Fabre, Gilbert, Pharma
* La CNPS
* Le fond de prévoyance de police
* L’UNJCI
* Le ministre des affaires étrangère MABRI
* Le roi NANAN BOA.

Après la lecture du bilan moral faite par le président, la parole a été donnée à l’assemblée pour prononcer et faire des observations sur le bilan moral.

M. N’DRIN intervient pour remercier vivement le président et sont bureau pour le travail remarquable effectué en un an d’exercice et aussi sur l’idée de ne pas accepter une formation des assistants kinés tel que souhaite par Handicap International au séminaire du SUDA à BAMOKO.

Une deuxième intervention de M. AMANE qui remercie le président et son bureau pour le travail accompli en si peu de temps et exhorte le bureau à présenter les dons en nature pour une bonne transparence dans la gestion de bureau.

Après les deux interventions remarquées, le bilan moral présenté a été approuvé à l’unanimité à main levée et présenté comme largement positif.

**I.2. Bilan financier**

Le trésorier DIOMANDE Amadou présente le bilan financier qui est excédentaire avec une recette de 4.668.350 F CFA et des dépenses de 4.606.215 F CFA avec un solde restant de 62.135 F CFA.

Après la présentation du trésorier, le commissaire aux comptes a donné quitus au bilan financier après vérification des pièces justificatives.

La parole est donnée à l’assemblée à nouveau pour se prononcer sur le bilan financier.

Monsieur AKA BASILE intervient pour féliciter l’équipe et en courage à continuer sur cette lancée en mettant un système par zone géographique pour un recouvrement efficient des cotisations.

M. AMANE intervient pour savoir s’il y avait une disposition statutaire pour rendre la vente des cartes de membres payante.

Le président répond immédiatement à la préoccupation de M. AMANE à travers l’article 11 des statuts et règlement qui autorise la vente des cartes de membre. M. BALI intervient pour remercier le président et son équipe pour le travail abattu.

Approbation du bilan financier présenté par M. DIOMANDE à l’unanimité par main levé.

1. **PRESENTATION DU NOUVEAU BUREAU ET DU PROGRAMME D’ACTIVITES 2017.**

Le président présente son nouveau bureau composé de treize (13) membres qui doit l’aider à conduire à bien sa mission avec des objectifs clairs et un cahier de charge bien défini pour chaque membre du bureau.

En outre il présente le programme d’activités 2017 avec pour objectif principaux :

* La création du syndicat des kinés
* La lutte contre l’installation anarchique des cabinets privés.

Autre activités à mener :

* L’organisation d’un diner gala honorifique pour célébrer nos pionniers
* Deux symposiums pour partager nos connaissances et nos expériences
* Congrès World Confédération for physical therapy (WCPT) à Johannesburg ou l’AIMK à été invitée.

-L’organisation de la journée mondiale de la kinésithérapie, avec pour innovation majeur l’organisation dans deux villes dont Abidjan et Bouaké

* Inciter tous les kinés à être membre de l’AIMK.
* Animer un forum sur les réseaux sociaux pour vulgariser d’avantage notre bien commun.
1. **DIVERS**

Le président a présenté quelques moyens dont dispose l’AIMK pour lutter contre l’installation anarchique des cabinets et des faux kinés :

* En dénonçant à travers des prises de photos sur les réseaux sociaux.
* Envoyer des courriers de mise en garde
* En saisissant la DEPS

Pour mieux lutter contre ce fléau, le président exhorte à la création du syndicat des kinés qui a plus d’arguments et de dispositions légales pour face à cette forfaiture.

M. AKA Basile intervient sur l’exercice illégale de la kinésithérapie par un certains nombres de médecins et propose les cotisations par zone d’exercice afin de faciliter les recouvrements.

M. CISSE orthoprothésiste approche le président en proposant la signature d’un partenariat entre l’AIMK et l’institut internationale de la kinésithérapie installé au sein du groupe SEGBE.

Le président donne la parole à l’assemblée pour se prononcer sur la conduite à tenir.

M. AMANE propose une visite et une séance de travail du bureau de l’AIMK avec la centre de CISSE.

Le président souhaite que GUIPIE fasse partie de la délégation du bureau pour prendre part aux négociations avec le groupe SEGBE comme préconiser et approuvé par l’assemblée pour sa connaissance du dossier.

Le représentant des laboratoires lance un message à l’AIMK de ne pas les oublier lors de nos prescriptions pour un meilleur partenariat.

L’ordre du jour étant épuisé le président remercie tous les kinés ayant participé à cette assemblée ainsi que nos partenaires qui nous ont toujours répandus présents à nos appels.

Sur ce, prend fin la réunion à 17h45.

Fait à Bouaké, le 06 avril 2017

Président de la séance secrétaire de séance

KROU Ahissan DIABAGATE Soualio